



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REBEX ATF IID

1. Identification du Produit Fini.

Nom du produit : REBEX ATF IID.

Utilisation du produit : Liquide de transmission automatique.

NB : Pour l'utilisation, consulter la fiche technique du produit fini ou contacter les services concernés.

2. Composition/informations sur les composants.

Huiles de base raffinées et paquet de performance.

NB : Ce produit ne contient pas de substances dangereuses de seuils supérieurs ou égaux à ceux fixés par la réglementation.

3. Identification des dangers.

État physique / Liquide.

Couleur / rouge.

Vue d'ensemble des urgences

Voies d'absorption provoque une irritation des yeux.

peut provoquer une irritation de la peau.

peut causer une irritation des voies respiratoires.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver le récipient fermé. Utiliser avec une ventilation adéquate. Laver abondamment après usage. Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une

dermatite.

Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets potentiels sur la santé

Yeux Provoque une irritation des yeux.

Peau Peut provoquer une irritation de la peau. Tout contact prolongé ou répété risque d'entraîner le dégraissage de la peau et une irritation pouvant causer une dermatite. L'huile moteur usagée peut contenir des matières dangereuses susceptibles de provoquer des cancers de la peau.

Mise en page : Octobre 2015 MSDS

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale et la diarrhée.

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Non identifié.

Voir Information toxicologique (section 11)

4. Description des premiers secours en cas d'urgence.

Contact avec les yeux En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau Laver immédiatement la peau atteinte avec de l'eau savonneuse. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation En cas d'inhalation, déplacé à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appeler un médecin immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.

Inflammabilité du produit Peut être combustible à haute température.

Point d'éclair >200 °C (Cleveland Open Cup).

Produits de la combustion Les produits de combustion peuvent être de l'oxyde de carbone (CO, CO₂).

Risques d'incendie/d'explosion inhabituels.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies.

Vêtements de protection (feu).

Ce matériau n'est pas considéré comme un explosif selon les critères réglementaires établis.

En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du dioxyde de carbone.

NE PAS utiliser de jet d'eau.

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

Précautions personnelles Contacter immédiatement le personnel d'urgence.

Garder le personnel non requis éloigné.

Utiliser un équipement de protection adéquat (Voir Section: "Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle").

Suivre toutes les procédures relatives à la lutte contre l'incendie (Voir Section: "Mesures de lutte contre l'incendie").

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage.

Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée.

Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser le sable en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Éviter le contact du produit déversé accidentellement avec le sol et prévenir son écoulement dans les eaux superficielles. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

Protection individuelle lors d'un grand déversement.

Lunettes anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants.
Mise en page : Octobre 2015 MSDS.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation.

Manutention.

Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Éviter le contact avec les yeux. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage.

Entreposage.

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

Des fûts vides peuvent contenir des vapeurs ou des résidus nocifs, inflammables/combustibles ou explosifs. Ne pas couper, broyer, percer, souder, réutiliser ou jeter les fûts à moins d'avoir pris les précautions nécessaires à l'encontre de ces risques.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle.

Mesures de contrôle de l'exposition.

Prévoir une ventilation aspirante ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations significatives étant en suspension dans l'air, inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Mesures d'hygiène.

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.

Protection individuelle.

Yeux Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Peau et corps Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié.

Respiratoire Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré Selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité au travail, les expositions aux microbes aérogènes devraient être contrôlées aux limites les plus basses praticables.

Mains Porter des gants de protection étanches à l'huile et aux produits chimiques.

Recommandé : gants de nitrile.

Le choix de gants protecteurs dépend des produits chimiques à manipuler, des conditions de travail et de l'utilisation et de l'état des gants (même les gants les plus résistants aux produits chimiques se déchireront suite à une exposition répétée à ces produits). La plupart des gants assurent une protection de courte durée avant de devoir être jetés et remplacés. Parce que les milieux de travail spécifiques et les pratiques de manipulation de matières varient, il est nécessaire d'établir des procédures de sécurité pour chacune des applications prévues. Par conséquent les gants doivent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant, après avoir évalué consciencieusement les conditions de travail.

NB : Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

09. Stabilité du produit et réactivité.

Stabilité et réactivité Conditions à éviter Incompatibilité avec différentes substances

Produits de décomposition dangereux Polymérisation dangereuse

Le produit normalement stable.

Réaction avec agents oxydants Produits de la combustion : oxydes de carbone (CO, CO₂).

10. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë Huile Usagée

Les produits de combustion résultant du fonctionnement des moteurs polluent les huiles pendant l'utilisation. Les huiles usagées qui en sont issues peuvent provoquer un cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact prolongé ou fréquent

s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact prolongé ou fréquent avec les huiles moteurs de quelque type ou marque que ce soit. Des conditions irréprochables d'hygiène corporelle doivent être observées.

Toxicité chronique.

Effets cancérogènes.

Aucun composant de ce produit à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'a été identifié comme cancérogène.

Effets mutagènes.

Effets sur la reproduction

Effets tératogènes.

Effets synergiques

Aucun composant de ce produit à des niveaux supérieurs à 0,1% n'est classifié comme mutagène selon les critères réglementaires en vigueur.

Aucun composé à teneur supérieure à 0,1% contenu dans ce produit n'est considéré, selon les critères de classement réglementaires établis, comme génitotoxique.

Aucun composé à teneur supérieure à 0,1% contenu dans ce produit n'est considéré, selon les critères de classement réglementaires établis, comme tératogène ou embryotoxique. Aucun effet synergique connu.

11. Informations éco toxicologiques.

Écotoxicité.

Aucun test n'a été effectué par le fabricant.

Persistance/dégradabilité Biodégradable.

Mobilité Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.

Potentiel bio accumulatif.

Autres renseignements écologiques.

Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement à travers des chaînes alimentaires.

Les déversements de ce produit peuvent former une pellicule à la surface de l'eau, provoquant des dommages physiques aux organismes aquatiques et pouvant perturber les transferts d'oxygène.

12. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets.

Informations sur les déchets.

Éviter tout contact du produit répandu et des écoulements avec le sol et les eaux superficielles.

Consulter un spécialiste de l'environnement si les règlements en vigueur au niveau local, régional ou national classifient les matières renversées ou contaminées comme déchets dangereux.

N'utiliser que des transporteurs, recycleurs, traitements et installations de stockage ou d'évacuation autorisés. Détruire conformément à l'ensemble des règlements locaux et nationaux en vigueur.

Mise en page : Octobre 2015 MSDS.

NB : Consulter les autorités locales ou régionales compétentes.

13. Informations relatives au transport.

Produit non classé comme étant dangereux à transporter.

14. Informations réglementaires.

La classification et l'étiquetage ont été réalisés selon les directives Algérienne Arrêté du 24 Rabie Ethani 1421 correspondant au 26 juillet 2000 fixant le minimum requis des niveaux de performance des lubrifiants finis ainsi que les modalités et les conditions de leur mise à la consommation.

Renseignements à indiquer sur l'étiquette.

Nom du produit REBEX ATF IID.

- La quantité nette, exprimée en unité de volume ou de masse, selon la nature du produit.
- Le grade de viscosité.
- Le niveau de performance Dexron IID.
- Le nom ou la raison sociale et l'adresse du fabricant.
- L'usage pour lequel le produit est destiné.
- Langue FRANÇAIS (France) et Arabe.
- Décret exécutif N° 05-08 du 08 janvier 2005 relative aux prescriptions particulières applicables aux substances produit aux préparations dangereuses en milieu de travail.
- Arrêté interministérielle du 05 Mai 1996 fixant les maladies d'origine professionnelle.
- Loi N°8313 du 02 juillet 1983 relatives aux accidents de travail et maladies professionnelle, sécurité de travail.

GROUPE REBEX

ZONE INDUSTRIELLE OULED MOUSSA – WILAYA DE BOUMERDES

TEL : 024937831 FAX 024937831 E-MAIL : contact@rebexoil.com

Mise à jour Avril 2016